

# Présentation du système d'extraction annuelle des données

Cnis 4 octobre 2016

# L'Union Retraite et les outils statistiques

## Une préoccupation absente des textes fondateurs

Des textes uniquement tournés vers la satisfaction du droit à l'information

Une conception opérationnelle et pratique des outils

## Une volonté des différents régimes de conserver la responsabilité de leurs données et traitements

Un système d'information tourné exclusivement vers la production

# Le droit à l'information sur la retraite

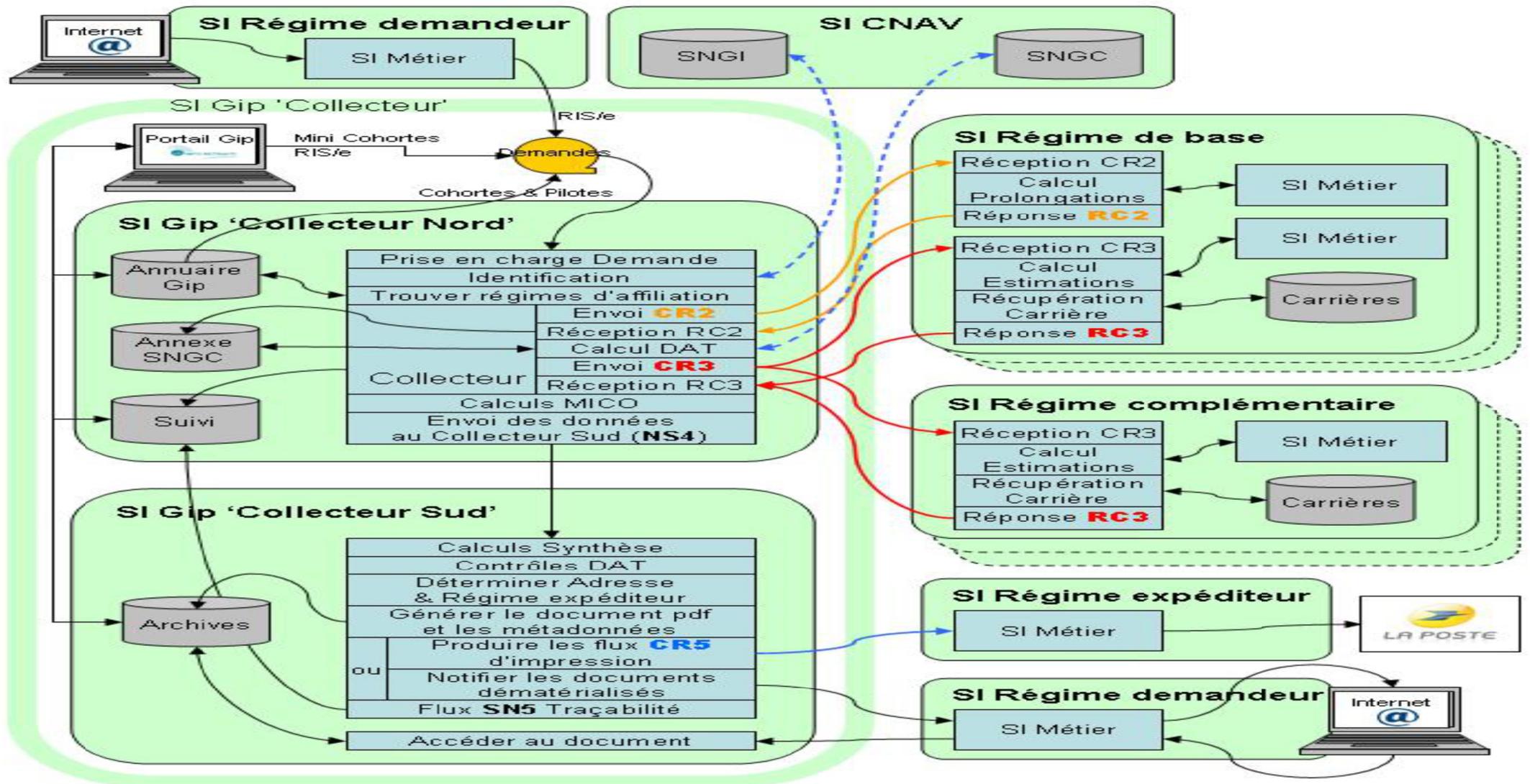
## Le parti pris d'une informatique répartie :

- Données et calculs sont réalisés par les régimes
- Un système sans base

## Les outils de l'inter-régimes :

- Un annuaire qui stocke, pour chaque assuré, la liste des régimes dans lesquels il s'est acquis des droits
- Un collecteur qui récupère, consolide et met en forme les données
- Un archivage de courte durée et sous la forme de documents sans données exploitables

# Schéma simplifié des flux du droit à l'informa



# Des informations uniques

## Une vision globale des droits de l'assuré :

- Qui récapitule l'ensemble des trimestres acquis tous régimes confondus, et donne une vision exhaustive de la durée d'assurance totale
- Qui rapproche, pour un même individu, les droits acquis dans les régimes de base et les régimes complémentaires

## Des données collectées par des traitements de masse :

- Un cinquième de la population chaque année, entre 35 ans et jusqu'au départ en retraite
- Un besoin accru du fait de la multiplication des mesures s'appuyant sur la somme de droits et non sur des droits par régime

# L'utilisation des fichiers de consolidation du droit à l'inform

Des données non stockées normalement, qui sont récupérées à la volée, et fournies aux régimes demandeurs, ainsi qu'à la Drees :

- Données inter-régimes en attendant la livraison du RGCU
- Une saisie exhaustive, qui permet de disposer de données exploitables, y compris pour des régimes ayant un nombre d'assurés limité.
- Les régimes récupèrent les données de leurs assurés, la Drees récupère l'ensemble des données.

Des données anonymisées :

- Sous un numéro d'ordre séquentiel pour la Drees
- Sous un numéro d'ordre permettant l'appariement pour les services des régimes

# Nature des informations recueillies

## Les données concernant la personne :

- Le mois et l'année de naissance, le sexe, le lieu de naissance (France ou étranger)

## Les données concernant la carrière :

- Les durées validées avec le motif de validation et les points validés
- Le nombre total de trimestres par régime et la durée d'assurance totale, les points acquis dans les régimes de base ou complémentaires, ainsi que les majorations et bonifications

## Les données concernant la retraite :

- La mention de la liquidation partielle dans un régime, le cas échéant

# De nouveaux vecteurs d'informations dans le futur

## Le RGCU :

- Une base carrière unique inter-régimes
- Des données disponibles en permanence et un certain nombre de fonctionnalités permettant de disposer de données unitaires et agrégées
- Une montée en charge actuellement planifiée jusqu'en 2021 pour les régimes

# Merci de votre attention

Cnis 4 octobre 2016